



# COMMISSION FEDERALE D'ACTIVITE FOOTBALL

14, rue Scandicci 93508 Pantin Cedex

Contact Secrétariat : 01 49 42 23 32 (Graziella TRENTIN)

Fax : 01 49 42 23 60 – Courriel : [graziella.trentin@fsgt.org](mailto:graziella.trentin@fsgt.org)

## COMPETITION FEDERALE DE FOOTBALL FSGT

### COUPE de FRANCE FSGT

### AUGUSTE DELAUNE

**Bulletin  
Fédéral  
N° 4**

**FEVRIER  
2019**



## SAISON 2018 / 2019

# Sommaire

Pantin, le 27 février 2019

Réunion du Collectif Delaune du 27 février 2019	P. 3
Réunion du collectif Finances du 27 février 2019	P. 7
Résultats des 16 <sup>ème</sup> de finale	P. 8
Présence et rapports des arbitres – 16 <sup>ème</sup> de finale	P. 9
Rapports des déléguées – 16 <sup>ème</sup> de finale	P. 10
Tableau des sanctions – 16 <sup>ème</sup> de finale	P. 11
Commission fédérale de discipline – 32 <sup>ème</sup> de finale	P. 14
Commission fédérale de discipline – 16 <sup>ème</sup> de finale	P. 17
Tirage au sort des 8 <sup>ème</sup> de finale	P. 21
Date de la finale Delaune et banderole partenaire	P. 22

**Réunion du Collectif  
« DELAUNE »**

Mercredi 27 février 2019

**Etaient présents:**

**Joseph RICART (31)**

**Jean-Jacques LOUSTAU (75)**

**Philippe MASTROJANNI (75)**

**Claude FABRE (75)**

**Patrick DESBIEY (92)**

**Jean-Pierre PLANQUE (92)**

**Jean-Pierre JOLY (93)**

**André LUNEAU (94)**

**Pascal RIGAUX (94)**

**Jean-Yves NOEL (94)**

- Vérification des feuilles de match des 1/16<sup>ème</sup> de finale
- Analyse et synthèse des rapports des arbitres
- Analyse et synthèse des rapports des délégués
- Enregistrements des sanctions administratives (cartons blancs, cartons jaunes et rouges)
- Réunion de la commission fédérale de discipline
- Régulation du compte rendu de la réunion avec la DFC et la CFA
- Prise en compte des souhaits de déplacement en 1/8<sup>ème</sup> de finale
- Préparation du tirage au sort
- Préparation de l'envoi aux clubs des feuilles de match
- Mise sous enveloppe des documents
- Accueil des représentants des clubs venant assister au tirage au sort
- Tirage au sort des rencontres de 1/8<sup>ème</sup> de finale
- Diffusion du tirage au sort aux référents Delaune et aux comités d'Ile de France
- Pré-désignation des arbitres et des délégués pour les rencontres se déroulant en Ile de France

**INFORMATION**

**Réunion avec les référents**

**Mercredi 10 avril 2019**

**Et**

**L'après-midi de 14h30 à 16h00**

**avec la CFA Football**

## EXTRAIT COMPTE-RENDU DFC DES 17 & 18 JANVIER 2018

***Rencontre Collectif Delaune, la CFA Foot et le domaine des activités - Avec Alain Fouché, Dominique Loiseau, Pascal Rigaux, Patrick Desbiey, Jean-Jacques Loustau, Claude Fabre, André Luneau, Jean-Pierre Joly, Philippe Mastrojanni, Jean-Yves Noël***

Suite à un courrier adressé par le collectif Delaune à la DFC, une rencontre était organisée entre la DFC, le domaine des activités, la CFA foot et le collectif.

En introduction, le collectif Delaune fait état de la baisse constante des engagements et par conséquent des financements propres. Il s'interroge sur les démarches à mettre en œuvre pour inciter les comités et équipes à participer, et ainsi assurer un financement équilibré sur la coupe Delaune. Dans le même temps, le collectif souhaite que la fédération réaffirme son intérêt pour la Coupe.

La DFC confirme l'importance de la Coupe Delaune pour plusieurs raisons : d'abord symbolique car elle porte le nom du premier Secrétaire Général de la FSGT, ensuite car elle reste la deuxième coupe nationale de football toute fédération confondue. La DFC comme le domaine des activités sont toujours présents lors de la finale.

La DFC comme la CFA et le domaine des activités soulignent la nécessité de penser les footbolls dans leur complémentarité, et non en concurrence. C'est tout l'objet de la CFA foot telle que repensée et des conclusions de la dernière ANA. Un certain nombre de joueurs engagés dans des équipes de la Delaune sont également joueurs de foot à 7 auto-arbitré par exemple.

Une des options pourrait être d'inciter chaque département ou région à présenter des équipes, en mutualisant les équipes et les joueurs (par exemple plusieurs équipes de FA7).

Une autre possibilité pourrait consister à réfléchir à une nouvelle formule pour la compétition ou à organiser des catégories d'âges, avec notamment une coupe Delaune +30 ans spécifique.

La CFA Foot propose de rencontrer les trésoriers du collectif Delaune afin qu'un travail en commun soit mené pour voir dans quelle mesure la CFA pourrait soutenir la Coupe Delaune.

**1° MAIL ou COURRIERS RECUS**

A) 21/01/2019 – Mail de Mr Edy EMANI dirigeant du club JSC (95)

En accord avec le dirigeant des AS TITANS (75), la rencontre n°9 – JSC (95) – AS TITANS (75) aura lieu le dimanche 17 février 2019 au stade de la Motte – Terrain n° 7.

B) 25/01/2019 – Mail du comité de Paris

Suite au tirage des 1/16<sup>ème</sup> de finale de la Coupe Delaune, le comité précise les terrains (vendredi et lundi) pour les équipes affiliées au comité 75.

C) 28/01/2019 - Mail de JC PELARDA dirigeant de l'ES VITRY FOOT (94)

La rencontre n°13 : ES VITRY (94) – RSC VITRY (94) aura lieu le vendredi 22 février 2019 à 20h00 au stade ARRIGHI – rue de Choisy à Vitry sur Seine 94400.

D) 29/01/2019 - Mail de l'USMT CRETEIL SAINT MAUR (94)

La rencontre n°5 : USMT CRETEIL SAINT MAUR (94) – CELTIC IRISH CLUB (13) aura lieu le samedi 23 février 2019 après-midi au Perreux, installations synthétiques et tribunes.

E) 31/01/2019 - Mail du comité de Paris

La rencontre n°7 : CANTOU FC (75) – FC FIZIOS (13), aura lieu le samedi 23 février 2019 à 15h00 au centre sportif Léon Biancotto – 8 avenue de la Porte de Clichy 75017 Paris.

F) 05/02/2019 - Mail de Sylvain DARMAGNAC – Comité 13

Désignation des 2 arbitres officiels et des 2 délégués sur la rencontre n°3 - SC BEAUDINARD (13) – USMT IVRY (94).

G) 15/02/2019 – Mail du dirigeant des l'équipe PEROU-UNI FC

Demande de dérogation suite à l'affectation au service militaire du gardien de but titulaire.

Non prévu par l'article 3 – Qualification des joueurs – Règlement de la Coupe de France FSGT Auguste Delaune.

H) 20/02/2019 – Mail de Joseph RICART Comité 31

Désignation des 2 arbitres officiels et des 2 délégués sur la rencontre n°4 : SAINT-LOUP CAMMAS (31) – VIRY EVENTIS (91).



## Quelques échos des matches de 1/16èmes de finale

Match n°3 – SC BEAUDINARD – USMT IVRY

Date : Wed, 27 Feb

L'équipe de l'USMT Ivry tient à remercier le club du SC Beaudinard de les avoir reçus, ce samedi 23 février, sur le stade Delattre-de-Tassigny à Aubagne pour les 16èmes de finale de la coupe Delaune. Leur accueil très convivial, avant et après match nous a permis de partager une belle expérience sportive.

La section FSGT souhaite leur souhaite une très bonne continuation pour la suite de leur parcours. Sportivement,

Franck CHEKIREB

Secrétaire Général Adjoint de l'US Métro

Match n° 5 - USMT CRETEIL ST MAUR – CELTIC IRISSH CLUB

Mail de Sylvain Darmagnac – reçu le 26/02/2019

“Voici des photos pour vos archives de ce match, bonne continuation à USMT Créteil Saint Maur, qui nous a reçu comme des rois.

Cordialement

Sylvain DARMAGNAC ”



**Réunion Du Collectif  
Finances « DELAUNE »  
Mercredi 27 février 2019**

**Etaient présents :**  
**André LUNEAU (94)**  
**Claude FABRE (75)**  
**Jean-Jacques LOUSTAU (75)**

Nous avons reçu le chèque de 40.00 € du comité du Rhône, concernant un engagement en phase nationale de l'équipe USVJ, non réglé sur la saison 2017/2018.

Nous enregistrons les règlements des comités suivants :

Finistère (29)	6 équipes en phase préliminaire à 44.00 €	= 264.00 €
	4 équipes en phase nationale à 40.00 €	= 160.00 €
Val de Marne (94)	12 équipes en phase nationale à 40.00 €	= 480.00 €
Seine Saint Denis (93)	10 équipes en phase nationale à 40.00 €	= 400.00 €
Hauts de Seine (92)	3 équipes en phase nationale à 40.00 €	= 120.00 €

**Nous sommes toujours dans l'attente des règlements ci-dessous – Merci aux comités de régulariser :**

Seine Saint Denis (93)	27 équipes en phase préliminaire à 44.00 €	= 1188.00 €
Paris (75)	22 équipes en phase nationale à 40.00 €	= 880.00 €
Val D'Oise (95)	4 équipes en phase préliminaire à 44.00 €	= 176.00 €
Val D'Oise (95)	1 équipe en phase nationale à 40.00 €	= 40.00 €

## COUPE DE FRANCE FSGT Auguste Delaune - SAISON 2018 - 2019

Tirage au sort des 16èmes de finale

Matches à jouer du 22 au 25 février 2019

N° Match	Com.	ÉQUIPE RECEVANTE	ÉQUIPE VISITEUSE	Com.	SCORE	DATE *	HEURE *	ARBITRES *		DÉLÉGUÉ(S) *	
1	29	AS LOUZAOUEN	SCUDETTO 29	29	3 - 0F			-	-	-	-
2	29	BOGELEC	AS ESTORIL	94	6 - 0	23 février 2019	SAM	JL. PRIGER (29)	P. REMILIEN (29)	G. BLOAS (29)	G. LESCOPI (29)
3	13	SC BEAUDINARD	USMT IVRY	94	5 - 0	23 février 2019	SAM	F. GOMEZ (13)	C. PIRO (13)	P. BORGOMANO (13)	JS. DJERMAKIAN (13)
4	31	AS SAINT LOUP CAMMAS	VIRY EVENTIS	91	1 - 1 tab 6 - 7	23 février 2019	SAM	B. AURIOL (31)	F. LACOMME (31)	J. MARTINEZ (31)	M. MARTIN (31)
5	94	USMT CRETEIL ST MAUR	CELTIC IRISH CLUB	13	3 - 1	23 février 2019	SAM	BOUKANZI-SAMBI P. (75)	S. BOUALAMI (92)	A. LUNEAU (94)	P. RIGAUX (94)
6	93	CFC/BNF	TOLOSA FOOT SYSTEM	31	5 - 0	23 février 2019	SAM	LHERMINIER (94)	P. ZAGO (92)	J.P. JOLY (93)	J.M. BOUTEAU (75)
7	75	CANTOU FC	FC FIZIOS	13	2 - 0	23 février 2019	SAM	J. DE OLIVEIRA (92)	J. CREANTOR (94)	P. MASTROJANNI (75)	J.Y. NOËL (94)
8	75	ESC 15 A	AS PLUS LOIN A	75	0 - 3	22 février 2019	VS	HADDADE A. (93)	Y. LAINÉ (93)	C. MOUTON (75)	H. NACIMENTO (75)
9	95	JSC	AS TITANS	75	1 - 5	17 février 2019	DM	PAINDÉPICE (94)	FAHAR Z. (94)	G. TROCHET (92)	G. CADIO (93)
10	75	ESPOIR 18	BOCA JUNIOR	75	7 - 2	23 février 2019	SAM	BENYOUCEF M. (93)	RHALIM B. (93)	P. DESBIEY (92)	I. CHOK (92)
11	94	AC VICTOR HUGO	JS IMZIGHEN	75	6 - 0	25 février 2019	LS	FRICOT (94)	CHERIFI S. (75)	P. MANDOUBIA (75)	C. MOUTON (75)
12	93/75	AJ LA NOUE ou AS METROPOLITAIN ONDAS	UMASSAC	93				-	-	-	-
13	94	ES VITRY	ASC VITRY	94	1 - 0	22 février 2019	VS	BOUARAB K. (75)	E. EDOUARD (75)	A. GIBEAU (94)	P. MASTROJANNI (75)
14	75	UNIONE CORSA	PEROU UNI FC	75	4 - 0	22 février 2019	VS	COULIBALY L. (75)	MARHI S. (75)	G. NUIRO (75)	-
15	75	AS LAUMIERE	FC VIVRE ENSEMBLE	91	5 - 1	22 février 2019	VS	MANSERI Y. (75)	GERVAIS S. (94)	A. FOUCHÉ (75)	-
16	94	USI FOOT VOLTAIRE	AS DARTY	93	4 - 3	23 février 2019	SM	BOUZID A. (75)	R. NOUFÉLÉ (92)	J.P. PLANQUE (92)	C. MORIN (92)
					** Score sur fond rouge = LITIGE						
					* Donné à titre indicatif, ces informations peuvent évoluer						

## COUPE DE France FSGT Auguste DELAUNE – SAISON 2018-2019

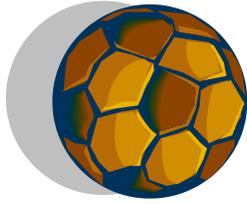
Présence et rapports des arbitres des 16<sup>ème</sup> de Finale

N° Match	Com.	ÉQUIPE RECEVANTE	ÉQUIPE VISITEUSE	Com.	ARBITRES		SYNTHÈSE DES RAPPORTS
					Nom	Nom	
1	29	AS LOUZAOUEN	SCUDETTO 29	29	-	-	
2	29	BOGELEC	AS ESTORIL	94	JL. PRIGER (29)	P. REMILIEN (29)	RAS
3	13	SC BEAUDINARD	USMT IVRY	94	F. GOMEZ (13)	C. PIRO (13)	Pas de rapport.
4	31	AS SAINT LOUP CAMMAS	VIRY EVENTIS	91	B. AURIOL (31)	F. LACOMME (31)	Match joué dans un bon esprit malgré l'enjeu.
5	94	USMT CRETEIL ST MAUR	CELTIC IRISH CLUB	13	BOUKANZI-SAMBI P. (75)	S. BOUALAMI (92)	Match engagé, équilibré jusqu'à la fin de la première période.
6	93	CFC/BNF	TOLOSA FOOT SYSTEM	31	LHERMINIER (94)	P. ZAGO (92)	Félicitations aux deux équipes, pour leur état d'esprit. Harmonie totale entre joueurs et arbitres.
7	75	CANTOU FC	FC FIZIOS	13	J. DE OLIVEIRA (92)	J. CREANTOR (94)	Très bonne première période, la seconde beaucoup plus hachée.
8	75	ESC 15 A	AS PLUS LOIN A	75	HADDADE A. (93)	Y. LAINÉ (93)	Match très plaisant, avec deux bonnes équipes, très fair play.
9	95	JSC	AS TITANS	75	PAINDÉPICE (94)	FAHAR Z. (94)	Très grande contestation des joueurs de JSC. Mauvais comportement des dirigeants de JSC.
10	75	ESPOIR 18	BOCA JUNIOR	75	BENYOUCEF M. (93)	RHALIM B. (93)	Très belle rencontre dans un super état d'esprit. Bravo aux deux équipes.
11	94	AC VICTOR HUGO	JS IMAZIGHEN	75	FRICOT (94)	CHERIFI S. (75)	Match engagé de la part des 22 acteurs, mais comportement correct. Bonne présence des délégués.
12	93/75	AJ LA NOUE ou AS METROPOLITAIN ONDAS	UMASSAC	93	-	-	
13	94	ES VITRY	ASC VITRY	94	BOUARAB K. (75)	E. EDOUARD (75)	Match assez tendu entre les deux équipes. Mauvais comportement de l'entraîneur de l'ASC Vitry.
14	75	UNIONE CORSA	PEROU UNI FC	75	COULIBALY L. (75)	MARHI S. (75)	Pas de rapport.
15	75	AS LAUMIERE	FC VIVRE ENSEMBLE	91	MANSERI Y. (75)	GERVAIS S. (94)	Pas de rapport.
16	94	USI FOOT VOLTAIRE	AS DARTY	93	BOUZID A. (75)	R. NOUFÉLÉ (92)	Match engagé, remporté de manière nette et sans bavure par USI VOLTAIRE.

## COUPE DE France FSGT Auguste DELAUNE – SAISON 2018-2019

### Rapports des délégués des 16<sup>ème</sup> de Finale

N° Match	Com.	ÉQUIPE RECEVANTE	ÉQUIPE VISITEUSE	Com.	DÉLÉGUÉ(S)		SYNTHÈSE DES RAPPORTS
1	29	AS LOUZAOUEN	SCUDETTO 29	29	-	-	Sans objet.
2	29	BOGELEC	AS ESTORIL	94	<b>G. BLOAS (29)</b>	<b>G. LESCOPI (29)</b>	Bon match des deux équipes malgré l'ampleur du score. Aucun carton distribué.
3	13	SC BEAUDINARD	USMT IVRY	94	<b>P. BORGOMANO (13)</b>	<b>JS. DJERMAKIAN (13)</b>	Bonne ambiance et bonne mentalité des deux équipes tout au long du match.
4	31	AS SAINT LOUP CAMMAS	VIRY EVENTIS	91	<b>J. MARTINEZ (31)</b>	<b>M. MARTIN (31)</b>	Match très équilibré pendant tout le match. 1 à 1 à la mi-temps et à la fin du match. Bon comportement des deux équipes.
5	94	USMT CRETEIL ST MAUR	CELTIC IRISH CLUB	13	<b>A. LUNEAU (94)</b>	<b>P. RIGAU (94)</b>	Match équilibré et engagé des deux équipes, un vrai match de coupe. Dommage que l'arbitrage n'ait pas été à la hauteur.
6	93	CFC/BNF	TOLOSA FOOT SYSTEM	31	<b>J.P. JOLY (93)</b>	<b>J.M. BOUTEAU (75)</b>	Match agréable, excellent état d'esprit, deux équipes fair-play. Bon arbitrage. Très belle troisième mi-temps offerte par CFC/BNF.
7	75	CANTOU FC	FC FIZIOS	13	<b>P. MASTROJANNI (75)</b>	<b>J.Y. NOËL (94)</b>	Rencontre agréable malgré quelques fautes. Comportement très cordial en première période. Mais beaucoup de contestations des visiteurs en seconde période et après le match.
8	75	ESC 15 A	AS PLUS LOIN A	75	<b>C. MOUTON (75)</b>	<b>H. NACIMENTO (75)</b>	Match joué dans un bon état d'esprit et bon arbitrage.
9	95	JSC	AS TITANS	75	<b>G. TROCHET (92)</b>	<b>G. CADIO (93)</b>	JSC handicapé par un manque de joueurs, a subi les techniques et la vitesse de TITANS. Bon comportement des deux équipes et félicitation aux deux arbitres.
10	75	ESPOIR 18	BOCA JUNIOR	75	<b>P. DESBIEY (92)</b>	<b>I. CHOK (92)</b>	ESPOIR 18 mérite sa victoire. Très bon état d'esprit des deux équipes. Merci à tous les acteurs.
11	94	AC VICTOR HUGO	JS IMAZIGHEN	75	<b>P. MANDOUBIA (75)</b>	<b>C MOUTON (75)</b>	Bon match et bon arbitrage. Victoire qui s'est dessinée en seconde période.
12	93/75	AJ LA NOUE ou AS METROPOLITAIN ONDAS	UMASSAC	93	-	-	Sans objet.
13	94	ES VITRY	ASC VITRY	94	<b>A. GIBEAU (94)</b>	<b>P, MASTROJANNI (75)</b>	Match tendu en première période et très tendu en seconde période. ES Vitry s'est montrée plus vive et plus rapide. Arbitrage moyen (manque de complémentarité).
14	75	UNIONE CORSA	PEROU UNI FC	75	<b>G. NUIRO (75)</b>	-	Bon comportement des joueurs. Félicitation aux deux arbitres.
15	75	AS LAUMIERE	FC VIVRE ENSEMBLE	91	<b>A. FOUCHÉ (75)</b>	-	Ambiance un peu bruyante mais sympathique. Excellent état d'esprit de vous les acteurs et arbitrage rendu facile.
16	94	USI FOOT VOLTAIRE	AS DARTY	93	<b>J.P. PLANQUE (92)</b>	<b>C. MORIN (92)</b>	Beaucoup d'occasions pour les deux équipes. Quelques altercations dans les dernières minutes. Comportement limite du banc de US Ivry.



# COUPE « AUGUSTE DELAUNE »



DATE : 27/02/2019

TOUR : 16<sup>ème</sup>

## SANCTIONS

### CARTONS BLANCS

#### 2 CARTONS BLANCS POSSIBLES PAR JOUEUR

2<sup>ème</sup> Carton BLANC : sortie définitive par un **CARTON ROUGE** et sans nouvelle participation au jeu.

#### Avertissement, signifié par un carton **jaune** (LOI 12)

#### 2 CARTONS JAUNES POSSIBLES PAR JOUEUR

SECOND CARTON JAUNE : sortie définitive par un **CARTON ROUGE** et sans nouvelle participation au jeu.

#### Expulsion (Carton Rouge) :

- 2 cartons blancs

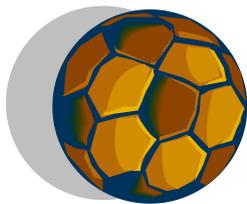
- 1 carton blanc et 1 carton jaune

- 2 cartons jaunes

- 1 carton rouge direct

### RELEVES DES CARTONS ILE DE FRANCE CLUBS QUALIFIES

Nom du joueur	Licence	Club	Comité	B	B	J	J	R
GRAMAGLIA TEDDY	55766844	CANTOU	75	X				
DIABYY YAYA	55769355	ACVH	94			X		
GAMBA LIBERTH	55732800	AS TITANS	75			X		
SAUVARD CLEMENT	55748502	AS TITANS	75			X		
COULIBALY BOUBACAR	11806	AS LAUMIERE	75			X		
SINNESSAL CONSTANTAN	55729400	USMT ST MAUR	94			X		
URSULL TOAPRY	55563309	FC VIRY EVENTIS	91	X				
BAKE BA STEVEN	55624627	FC VIRY EVENTIS	91			X		
MIFOUANANE CHRISTOHES	55765819	USI VOLTAIRE	94			X		
CHEMAN SALLM	55695150	USI VOLTAIRE	94			X		
HAMDAM NASSIM	298621	USI VOLTAIRE	94			X		



# COUPE « AUGUSTE DELAUNE »



DATE : 27/02/2019

TOUR : 16<sup>ème</sup>

## SANCTIONS

### CARTONS BLANCS

#### 2 CARTONS BLANCS POSSIBLES PAR JOUEUR

2<sup>ème</sup> Carton BLANC : sortie définitive par un **CARTON ROUGE** et sans nouvelle participation au jeu.

#### Avertissement, signifié par un carton **jaune** (LOI 12)

#### 2 CARTONS JAUNES POSSIBLES PAR JOUEUR

SECOND CARTON JAUNE : sortie définitive par un **CARTON ROUGE** et sans nouvelle participation au jeu.

#### Expulsion (Carton Rouge) :

- 2 cartons blancs

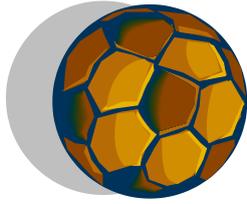
- 1 carton blanc et 1 carton jaune

- 2 cartons jaunes

- 1 carton rouge direct

### RELEVES DES CARTONS ILE DE FRANCE CLUBS ELIMINES

Nom du joueur	Licence	Club	Comité	B	B	J	J	R
ZEDOUBI YANNI	512529	JS IMAZIGHEN	75			X		
SISSOKO NIOUGOV	435559	AS VITRY	94			X		
OUATTARA ZOUMANA	55675490	JSC	95	X				
KAMAGATE ISSOUF	658889	JSC	95			X		
ADAMA STEPHANE	658014	JSC	95			X		X
RAHMOUNI ADDELARIY	657804	AS DARTY	93			X		
VALDERRAMA JORGEESTEBAN	55731796	BOCA JUNIOR	75			X		



# COUPE « AUGUSTE DELAUNE »



DATE : 27/02/2019

TOUR : 16<sup>ème</sup>

## SANCTIONS

### CARTONS BLANCS

#### 2 CARTONS BLANCS POSSIBLES PAR JOUEUR

2<sup>ème</sup> Carton BLANC : sortie définitive par un **CARTON ROUGE** et sans nouvelle participation au jeu.

#### Avertissement, signifié par un carton **jaune** (LOI 12)

#### 2 CARTONS JAUNES POSSIBLES PAR JOUEUR

SECOND CARTON JAUNE : sortie définitive par un **CARTON ROUGE** et sans nouvelle participation au jeu.

#### Expulsion (Carton Rouge) :

- 2 cartons blancs

- 1 carton blanc et 1 carton jaune

- 2 cartons jaunes

- 1 carton rouge direct

### RELEVES DES CARTONS PROVINCE CLUBS ELIMINES

Nom du joueur	Licence	Club	Comité	B	B	J	J	R
PUMILIA LUCAS	55629759	FC FIZIOS	13	X		X		X
PARIENTE RUDY	55711935	FC FIZIOS	13			X		
CIANNARELL THOMAS	55785833	FC FIZIOS	13			X		
FREIRE NICOLA	55624679	CELTIC IRISH CLUB	13	X				
JERES JEREMY	55574195	CELTIC IRISH CLUB	13			X		
ESPOSITO ANTHONY	179639	CELTIC IRISH CLUB	13			X		
DAUNJ NICOLAS	656627	AS SAINT LOUP	31	X				



**COMMISSION FEDERALE FSGT DU COLLECTIF COUPE AUGUSTE DELAUNE**  
**TRAITEMENT DES DOSSIERS EMANANT DE LA PHASE NATIONALE**  
**COMMISSION FEDERALE DES LITIGES**



**EXAMEN DES SANCTIONS INDIVIDUELLES ET COLLECTIVES**

Présents : Philippe MASTROJANNI, NOEL Jean-Yves, Jean-Pierre JOLY - Patrick DESBIEY.

Réunion du : 06/02/2019

Courrier(s) reçu(s) :

Feuille de match

Rapports(s) reçu(s) :

Rapports d'arbitrage de Mr BOUZID Abdelsselam – arbitre du comité 75.

Rapport de Mr GOMES François – AS Métropolitain Ondas

Dossier n° 1

Match n : 16 - du 11/01/2019                      32<sup>ème</sup> de Finale

Club recevant : AJ La Noue

Club visiteur : AS Métropolitain Ondas

Après avoir pris connaissance de la feuille de match, pris connaissance des différents rapports en notre possession et après avoir entendu les personnes convoquées et présentes à savoir :

Club recevant :

Mr CHERIF Elhadji - présent

Club visiteur :

Mr GOMES François – Présent

Mr BRITO LOPES Guilherme - Présent

Et après en avoir délibéré, le collectif de la Coupe Delaune décide :

La Commission d'homologation des matches décide match perdu pour les deux équipes.

Match arrêté (suite à des incidents entre les joueurs des deux équipes).

Application de l'ARTICLE 10 du règlement de la Coupe Delaune : « s'il s'avère que les deux équipes sont impliquées dans les incidents, les deux équipes seront éliminées ».

La Commission des litiges décide suite à l'arrêt de la rencontre : pour les deux équipes UN AN AVEC SURSIS « DE NON PARTICIPATION A LA COUPE AUGUSTE DELAUNE » Article 30 (sanctions collectives)

Date de fin de sursis au 31/08/2020.

« La présente décision est susceptible d'appel dans les conditions de forme et de délais prévus à l'article 14 du règlement disciplinaire de la FSGT »

« Compte tenu des impératifs liés au déroulement de la compétition et de l'équité sportive, la commission décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel »

Signataires du collectif Auguste Delaune

Philippe MASTROJANNI, NOEL Jean-Yves, Jean-Pierre JOLY - Patrick DESBIEY.



**COMMISSION FEDERALE FSGT DU COLLECTIF COUPE AUGUSTE DELAUNE**  
**TRAITEMENT DES DOSSIERS EMANANT DE LA PHASE NATIONALE**  
**COMMISSION FEDERALE DES LITIGES**



**EXAMEN DES SANCTIONS INDIVIDUELLES ET COLLECTIVES**

Présents : Philippe MASTROJANNI, NOEL Jean-Yves, Jean-Pierre JOLY - Patrick DESBIEY.

Réunion du : 06/02/2019

Courrier(s) reçu(s) :

Feuille de match

Rapports(s) reçu(s) :

2 Rapports de Mr KADIOUI Abdel et Mr RHALIM Sayf, arbitres FSGT 93.

Rapport de Mr LUNEAU André, délégué Fédéral.

Dossier n° 2

Match n : 18 - du 12/01/2019                      32<sup>ème</sup> de Finale

Club recevant : UA Société Générale A

Club visiteur : ES VITRY

Après avoir pris connaissance de la feuille de match, pris connaissance des différents rapports en notre possession et après avoir entendu les personnes convoquées et présentes à savoir :

Club recevant :

Mr BOKOBZA Thierry (entendu par téléphone)

Et après en avoir délibéré, le collectif de la Coupe Delaune décide :

Mr BOKOBZA Thierry – licence n° 10527 UA Société Générale A, est **suspendu 1 mois** ferme à dater du 12/01/2019. (Requalification le 12/02/2019).

« La présente décision est susceptible d'appel dans les conditions de forme et de délais prévus à l'article 14 du règlement disciplinaire de la FSGT »

« Compte tenu des impératifs liés au déroulement de la compétition et de l'équité sportive, la commission décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel »

Confirme le résultat : **oui**

Signataires du collectif Auguste Delaune

Philippe MASTROJANNI, NOEL Jean-Yves, Jean-Pierre JOLY - Patrick DESBIEY.



**COMMISSION FEDERALE FSGT DU COLLECTIF COUPE AUGUSTE DELAUNE**  
**TRAITEMENT DES DOSSIERS EMANANT DE LA PHASE NATIONALE**  
**COMMISSION FEDERALE DES LITIGES**



**EXAMEN DES SANCTIONS INDIVIDUELLES ET COLLECTIVES**

Présents : Philippe MASTROJANNI, NOEL Jean-Yves, Jean-Pierre JOLY - Patrick DESBIEY.

Réunion du : 06/02/2019

Courrier(s) reçu(s) :  
Feuille de match

Rapports(s) reçu(s) :  
Rapports des arbitres du comité 93 : Mr SAFRAOUI et Mr COLLET.  
Rapport de Mr SAIL Mohamed – AS Darty  
Rapport de Mr TRABELSI Slim – AS Darty  
Rapport de Mr JOLY Jean-Pierre- Délégué Fédéral

Dossier n° 3

Match n : 24 - du 13/01/2019                      32<sup>ème</sup> de Finale

Club recevant : AS Darty

Club visiteur : AS des Cheminots du Landy

Après avoir pris connaissance de la feuille de match, pris connaissance des différents rapports en notre possession et après avoir entendu les personnes convoquées et présentes à savoir :

Club recevant :

Mr TRABELSI Slim - excusé  
Mr SAIL Mohamed - absent  
Mr ARJDAL Mohamed - absent

Club visiteur :

Mr CHIBANE Mourad – Présent  
Mr HAUTEFEUILLE - excusé

Et après en avoir délibéré, le collectif de la Coupe Delaune décide :

De suspendre le joueur SAIL Mohamed - licence n° 34801 – AS Darty 5 mois ferme à dater du 13/01/2019. (Requalification le 13/06/2019).

« La présente décision est susceptible d'appel dans les conditions de forme et de délais prévus à l'article 14 du règlement disciplinaire de la FSGT »

« Compte tenu des impératifs liés au déroulement de la compétition et de l'équité sportive, la commission décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel »

Donne match perdu par pénalité à l'équipe : AS Cheminots du Landy

Signataires du collectif Auguste Delaune

Philippe MASTROJANNI, NOEL Jean-Yves



**COMMISSION FEDERALE FSGT DU COLLECTIF COUPE AUGUSTE DELAUNE  
TRAITEMENT DES DOSSIERS EMANANT DE LA PHASE NATIONALE  
COMMISSION FEDERALE DES LITIGES**



**EXAMEN DES SANCTIONS INDIVIDUELLES ET COLLECTIVES**

Présents : Jean-Pierre JOLY - Patrick DESBIEY - Claude FABRE

Réunion du : 27/02/2019

Courrier(s) reçu(s) :

[Feuille de match](#)

Rapports(s) reçu(s) :

[Rapport de Mr PUMILIA Lucas](#)

[Rapports de Mr PARIENTE Rudy](#)

Dossier n° 6

Match n : 7 - du 23/02/2019                      16<sup>ème</sup> de Finale

Club recevant : [CANTOU FC](#)

Club visiteur : [FC FIZIOS](#)

Après avoir pris connaissance de la feuille de match, pris connaissance des différents rapports en notre possession :

Et après en avoir délibéré, le collectif de la Coupe Delaune décide :

[Le joueur PLUMILIA Lucas – Licence 55629759 de AS FIZIOS est suspendu 1 match ferme.](#)

« La présente décision est susceptible d'appel dans les conditions de forme et de délais prévus à l'article 14 du règlement disciplinaire de la FSGT »

« Compte tenu des impératifs liés au déroulement de la compétition et de l'équité sportive, la commission décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel »

Confirme le résultat : [OUI](#)

Signataires du collectif Auguste Delaune

[Jean-Pierre JOLY - Patrick DESBIEY – Claude FABRE](#)



**COMMISSION FEDERALE FSGT DU COLLECTIF COUPE AUGUSTE DELAUNE**  
**TRAITEMENT DES DOSSIERS EMANANT DE LA PHASE NATIONALE**  
**COMMISSION FEDERALE DES LITIGES**



**EXAMEN DES SANCTIONS INDIVIDUELLES ET COLLECTIVES**

Réunion du : 27/02/2019

Rapports(s) reçu(s) :

Rapport de Mr EDOUARD Eric (arbitre FSGT 75)

Dossier n° 7

Match n : 13 - du 22/02/2019                      16<sup>ème</sup> de Finale

Club recevant : ES VITRY

Club visiteur : ASC VITRY

Après avoir pris connaissance de la feuille de match, pris connaissance des différents rapports en notre possession :

Et après en avoir délibéré, le collectif de la Coupe Delaune décide :

La commission suspend le joueur EBOBE Kevin – licence 248959 ASC Vitry à dater du 27/02/19 en attente de son rapport et de décision

Le joueur est convoqué le 27 mars 2019 à 18h00, ainsi que les 2 arbitres messieurs EDOUARD Eric et BOUARAB.

« La présente décision est susceptible d'appel dans les conditions de forme et de délais prévus à l'article 14 du règlement disciplinaire de la FSGT »

« Compte tenu des impératifs liés au déroulement de la compétition et de l'équité sportive, la commission décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel »

Signataires du collectif Auguste Delaune

Jean-Pierre JOLY - Patrick DESBIEY – Claude FABRE



**COMMISSION FEDERALE FSGT DU COLLECTIF COUPE AUGUSTE DELAUNE**  
**TRAITEMENT DES DOSSIERS EMANANT DE LA PHASE NATIONALE**  
**COMMISSION FEDERALE DES LITIGES**



**EXAMEN DES SANCTIONS INDIVIDUELLES ET COLLECTIVES**

Réunion du : 27/02/2019

Courrier(s) reçu(s) :  
Feuille de match

Rapports(s) reçu(s) :  
Rapport des arbitres  
Rapport des délégués

Dossier n° 8

Match n : 9 - du 17/02/2019                      16<sup>ème</sup> de Finale

Club recevant : JSC

Club visiteur : AS TITANS

Après avoir pris connaissance de la feuille de match, pris connaissance des différents rapports en notre possession :

Et après en avoir délibéré, le collectif de la Coupe Delaune décide :

La commission suspend le joueur ADAMA Stéphane – licence 658014 du club JSC à dater du 17/02/19 en attente de décision.

« La présente décision est susceptible d'appel dans les conditions de forme et de délais prévus à l'article 14 du règlement disciplinaire de la FSGT »

« Compte tenu des impératifs liés au déroulement de la compétition et de l'équité sportive, la commission décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel »

Signataires du collectif Auguste Delaune

Jean-Pierre JOLY - Patrick DESBIEY – Claude FABRE



**COMMISSION FEDERALE FSGT DU COLLECTIF COUPE AUGUSTE DELAUNE**  
**TRAITEMENT DES DOSSIERS EMANANT DE LA PHASE NATIONALE**  
**COMMISSION FEDERALE DES LITIGES**



Présents : Philippe MASTROJANNI, NOEL Jean-Yves, Jean-Pierre JOLY - Patrick DESBIEY.

Réunion du : 27/02/2019

- Rapport de Mr HAUTEFEUILLE Pierre (cheminots du Landy)  
Match contre AS Darty du 13/01/2019 (32<sup>ème</sup> de finale)
- Courrier de Mr BOKOBZA Thierry du 28/01/2019  
Match du 12/01/2019 AJ La Noue / ES Vitry
- Rapport du Mr CHERIF El Hadgi – Délégué de AJ La Noue Bagnolet  
Match du 11/01/2019 – AJ La Noue / AS Metropolitan Ondas
- Courriel de Mr SOBI Gaël du FC Vivre Ensemble Massy
- Rapport de Mr PUMILIA Lucas –  
Match CANTOU / FC Fizios du 23/02/2019 (16<sup>ème</sup> de finale)
- Rapport de Mr PARIENTE Rudy  
Match CANTOU / FC Fizios du 23/02/2019 (16<sup>ème</sup> de finale)
- Rapport de Mr EDOUARD Eric (arbitre FSGT 75)  
Match ES Vitry / ASC Vitry du 22/02/2019 (16<sup>ème</sup> de finale)

## COUPE DE France FSGT Auguste DELAUNE – SAISON 2018-2019

**Tirage au sort des 8<sup>ème</sup> de Finale**  
 Matches à jouer du 5 au 8 avril 2019

N° Match	Com.	ÉQUIPE RECEVANTE	ÉQUIPE VISITEUSE	Com.	DATE *	HEURE *
1	29	BOGELEC	ESPOIR 18	75		
2	13	SC BEAUDINARD	AC VICTOR HUGO	94	6-avr.	Après-midi
3	29	AS LOUZAOUEN	CFC/BNF	93		
4	75	AS PLUS LOIN A	ES VITRY	94	6-avr.	Matin
5	75	CANTOU FC	AJ LA NOUE A ou AS METROPOLITAN ONDAS ou UMASSAC		5-avr.	
6	75	UNIONE CORSA	AS LAUMIERE	75	5-avr.	
7	75	AS TITANS	USI FOOT VOLTAIRE	94	8-avr.	
8	91	VIRY EVENTIS	USMT CRETEIL ST MAUR	94	6-avr.	Matin

### Présence des clubs au tirage pour les 1/8<sup>e</sup> de Finale

Le 27 février 2019

Noms Prénoms	Clubs
AMRI Houssein GOMIS Jean-Lys PUNGUMBO Eric SEYREKEL Camer	AS TITAN AC VH Viry Eventis AS PLUS LOIN

# ORGANISATION DE LA FINALE

«Coupe Auguste DELAUNE »

Samedi 8 juin 2019 à 15h30 à Brest (29)

Banderole partenaire DELAUNE

Fédération Sportive et Gymnique du Travail

**S.N.D.T.P.**



**LA COUPE DE FRANCE FSGT  
AUGUSTE DELAUNE**

